



Secrétaire Fédéral
Des Services de Santé
Marc PAILLARDON
35 SAINT EUTROPE
22800 SAINT BRANDAN

QUINTIN, le 05 mars 2009

Motion

Motion dans le cadre de la journée du 5 mars 2009, contre le projet de loi dite BACHELOT :

« hôpital, patients, santé et territoires »

La politique de santé menée depuis plusieurs années conduit nos établissements publics de santé à l'asphyxie financière. La tarification à l'activité ne cesse de plonger nos hôpitaux dans les déficits. Les établissements de santé et les établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes sont en déficits de moyens financiers et humains. En effet, à vouloir juguler de façon drastique les dépenses, la conséquence qui en résulte se trouve dans la baisse annuelle du niveau de remboursement de l'activité, à terme la baisse du niveau de qualité de prise en charge des patients ou résidents, afin simplement de ne pas dépasser l'enveloppe nationale que l'on veut consacrer à la santé.

Toujours dans la même démarche, avec le seul objectif économique de rentabilité et de moindre coût, la loi BACHELOT impose le regroupement, la coopération des établissements et la mise en commun des moyens. La performance et la rentabilité de l'activité se traduira inévitablement par la remise en cause du service hospitalier public. Cela conduira à diminuer l'offre de soins, surtout dans les secteurs ruraux, ce qui dans nos campagnes accentuera l'inégalité sociale de l'accès à la santé. Faudra-t-il tous résider en ville ?

Nous vous rappelons que 30 000 emplois sont déjà menacés dans les hôpitaux publics avec la perspective d'un retour à l'équilibre sur un déficit national cumulé qui dépasse le milliard d'euros pour l'exercice 2008. Souvent l'hôpital est le plus gros employeur de la commune, les conséquences économiques seront donc importantes.

De plus les citoyens, l'ont rappelé dans les sondages, ils sont fortement attachés à l'avancée sociale que constitue un système de santé français doté de moyens à la hauteur des besoins, et pourvu d'un personnel en nombre, bien formé, reconnu au travers de son salaire et de ses conditions de travail.

Aussi, personnels hospitaliers, forts du soutien de la population, nous demandons le retrait de la loi BACHELOT et revendiquons :

- ✓ une suppression de la logique d'entreprise et de rentabilité pour gérer les hôpitaux (la santé n'est pas une simple marchandise),
- ✓ un apurement de tous les déficits cumulés,
- ✓ une augmentation des budgets pour une réelle politique de santé qui réponde aux besoins de santé de la population,
- ✓ une ouverture de lits et de places déficitaires aujourd'hui,
- ✓ la création de postes pour les Hôpitaux, mais aussi (et c'est aujourd'hui une priorité) dans les EHPAD,
- ✓ une reconnaissance au travers du salaire et de l'amélioration des conditions de travail
- ✓ le développement d'une meilleure politique de formation.

Cette démarche du 5 mars 2009 n'est que le prélude à la grève et aux manifestations prévues le 19 mars des personnels diplômés.



paillardon.marc@fosps.com



06 60 39 47 81